

Burundi : la ministre Kagayo plaide pour une décentralisation effective

@rib News, 16/11/2015 - Source Xinhua La ministre burundaise du Développement Communal, Jeanne d'Arc Kagayo (photo), plaide pour une décentralisation effective au Burundi afin de réaliser la vision de développement incarnée par l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi (AAPRB) conclu il y a dix ans. "Dix ans après la conclusion de ce pacte politique, la préoccupation la plus importante pour le processus de décentralisation au Burundi, à laquelle il faut une réponse appropriée, est la mise en application de la loi portant modalités de transfert des compétences de l'Etat aux communes", a affirmé Mme Kagayo dans une récente interview accordée à Xinhua.

"Même si cette loi promulguée en mai dernier fixe les modalités de transfert des ressources humaines et financières de l'Etat vers les communes, ce cadre juridique reste cependant à compléter avec des textes d'application pour montrer, avec le maximum de clarté, comment et quand la décentralisation sera effective au Burundi", a-t-elle expliqué. La décentralisation, a-t-elle insisté, ne sera effective que quand tous les différents pouvoirs (sanitaires, scolaires, fonciers, économiques, commerciales, etc.), seront réellement transférés vers les communes. Mais en attendant l'atteinte de ce cap, a souligné la ministre Kagayo, il sied de reconnaître que le processus burundais de décentralisation a déjà enregistré son actif d'importants acquis. Elle a cité notamment l'existence d'un mécanisme de mobilisation de fonds au sein du "Fonds National d'Investissement Communal" (FONIC) et du "Fonds de Micro-Crédit Rural" (FMCR). Pour accélérer la décentralisation financière, a-t-elle relevé, chacune des 119 communes burundaises reçoit actuellement une dotation budgétaire annuelle de 50 millions de francs burundais prélevés sur le budget alloué au FONIC ; mais il se pose encore, pour la grosse majorité des communes burundaises, la problématique de capacité d'absorption de ce montant. Parmi les formes envisagées pour accroître le rythme de ce processus de décentralisation au Burundi, la ministre Kagayo a indiqué que les stratégies d'intervention du FONIC et du FMCR seront affinées pour plus d'efficacité au niveau des services rendus aux collectivités locales. Les défis importants à relever sur ce parcours, a-t-elle affirmé, sont le cadre juridique incomplet ainsi que l'harmonisation et l'actualisation du cadre réglementaire qui régira la gestion des ressources humaines et financières transférées. La mise en application de la loi portant transfert des compétences de l'Etat aux communes, constitue, selon elle, un défi très préoccupant du moment ; mais cela est tempéré par l'existence d'une volonté politique à tous les niveaux de décisions. "En effet, aujourd'hui, beaucoup de ministères sectoriels sont prêts à travailler en harmonie pour faciliter l'élaboration de ces textes d'application de la loi sur le transfert des compétences de l'Etat vers les communes", a-t-elle expliqué. L'autre chantier important attendu pour accélérer ce processus de décentralisation au Burundi, a-t-elle relevé, est l'harmonisation de la loi sur les finances publiques. Toutefois pour la ministre Kagayo, le défi le plus important à relever dans ce processus, sera l'adéquation entre les pouvoirs transférés et les ressources humaines, matérielles et financières. Cette adéquation, a-t-elle martelé, quoiqu'étant la plus préoccupation la plus importante, devra être levée avec le temps. Dans le pilotage de ce processus de décentralisation, a-t-elle relevé, le Burundi ne travaille pas en vase clos, mais s'inspire notamment des "Cités Gouvernements Locaux Unis d'Afrique" (CGLUA), qui sont des structures de financement analogues au FONIC burundais et qui ont déjà leurs preuves sous d'autres cieux africains tels qu'au Maroc. Parmi les entraves pouvant faire que les défis cités ci-haut peuvent persister durant longtemps, la ministre Kagayo en a épinglé deux. Il s'agit, a-t-elle signalé, de la non intégration de la politique de décentralisation dans les politiques sectoriels de certains ministères et un manque d'enthousiasme de certains acteurs dans ce processus. Le fer de lance de celui-ci, a-t-elle martelé, est la "transformation des mentalités pour une nouvelle philosophie de conception du développement au Burundi centrée sur une complicité positive des collectivités locales".